



République Française
Département du PUY-de-DÔME
Canton de GERZAT

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

Séance du 11 février 2025

N°2025-03

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 février 2025 à 19 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le 05 février 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Christine MANDON, Maire.

Présent(e)s : vingt-et-un (21)

Mme MANDON Christine, M. FAGONT Alain, Mme PIRONIN Maryse, M. PRADIER Éric, Mme ALAPETITE Nadine, M. AMAZIGH Mohammed Hamid, M. THABEAU Didier, Mme MATHEY Catherine, M. FLOQUET Roger, M. LAZEWSKI René, Mme GHESQUIERE Chantal, Mme BALICHARD Dominique, Mme SOARES Maryse, M. DOS SANTOS Antonio, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme COUTANSON Pascale, Mme REVEILLOUX Françoise, Mme BEURIOT Sabine, Mme CORREIA Sandra, M. FROMENT Sylvain, Mme MAHAUT Jessika.

Excusé(e)s avant donné pouvoir : un (1)

Mme CHETTOUH Aïcha donne pouvoir à Mme REVEILLOUX Françoise.

Absent(e)s: cinq (5)

M. BAYLE Dominique, ESPINASSE Philippe, M. PRIEUR Olivier, Mme METENIER Séverine, M. FRADET Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme COUTANSON Pascale

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 00 et constate que le quorum est atteint.

Délibération 2025-03**Objet : Demande d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) 2025 pour le projet de la réfection éclairage LED et rénovation locaux du Complexe Sportif Ducourtial**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29,
Vu l'avis de la commission «Finances» en date du 1er février 2024,

Dans le Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026, des crédits ont été inscrits pour:

- le projet de la réfection des éclairages LED du Complexe Sportif Ducourtial.
- la rénovation des locaux du Complexe Sportif Ducourtial.

Ce projet au Complexe Sportif Ducourtial est estimé à un coût prévisionnel de 70 000 € Hors Taxes. Il peut bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental au titre du FIC (Fonds des Initiatives Communales) 2025.

Le plan de financement est le suivant :

FINANCEUR	MONTANT HT	PART DU MONTANT TOTAL
COMMUNE D'AULNAT	56 000€	80%
SUBVENTION FIC	14 000€	20%
Total HT	70 000 €	100%

Entendu l'exposé du rapporteur,

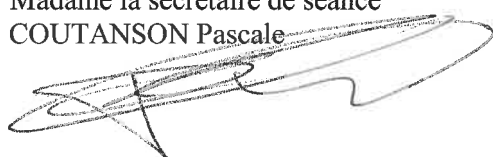
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE

- **De solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre du FIC 2025 à hauteur de 14 000 € soit 20 % du montant prévisionnel Hors Taxes du projet ;**
- **D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessus et s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas retenue au titre des subventions ;**
- **D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette demande de subvention.**

En mairie d'Aulnat,
le 11 février 2024,

Madame la secrétaire de séance
COUTANSON Pascale



Madame le Maire
MANDON Christine

